



# **RAPPORT DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES PAFIO 2017-2018 CAPITALE-NATIONALE**

Direction de la gestion des forêts  
Capitale-Nationale–Chaudière-  
Appalaches  
Octobre 2017

Québec 



**RAPPORT**  
**DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES**  
**PAFIO 2017-2018**  
**Unités d'aménagement 03151, 03152, 03153 et 03351**

Produit le 17 octobre 2017

## Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, par leurs commentaires, à cette consultation publique.

## Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction de la gestion des forêts Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches  
1300, rue du Blizzard, bureau 100  
Québec (Québec)  
G2K 0G9  
Téléphone : 418 643-4680  
Télécopieur : 418 644-8960  
Courriel : [capitale-nationale@mffp.gouv.qc.ca](mailto:capitale-nationale@mffp.gouv.qc.ca)

## Diffusion

Cette publication, conçue pour une impression recto-verso, est disponible en ligne uniquement à l'adresse :

[www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/capitale-nationale.jsp](http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/capitale-nationale.jsp)

© Gouvernement du Québec (10 pts)  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (10 pts)  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015 (10 pts)  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015 (10 pts)  
**ISBN XXX-X-XXX-XXXXX-X (PDF)**

# Table des matières

1. Contexte .....	1
2. Objectifs de la consultation publique .....	2
3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique .....	3
4. Principaux commentaires reçus .....	5
5. Conclusion .....	14

# 1. Contexte

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., c. A-18.1), adoptée en mars 2010, accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que « Les plans d'aménagement forestier intégré fassent l'objet d'une consultation publique menée par celui de qui relèvent la composition et le fonctionnement de la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) ou, le cas échéant, par la Municipalité régionale de comté à qui en a été confiée la responsabilité en vertu de l'article 55.1. ». Dans la région de la Capitale-Nationale, cinq Municipalités régionales de comté (MRC) se partagent cette responsabilité, soit :

- Portneuf;
- Jacques-Cartier;
- Côte-de-Beaupré;
- Charlevoix;
- Charlevoix-Est.

Celles-ci ont tenu, en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, une consultation publique sur les PAFIO selon les dispositions convenues, en se basant sur le manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux.

## 2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique s'est tenue du 13 février au 9 mars 2017. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur les PAFIO des unités d'aménagement (UA) 031-51, 031-52, 031-53 et 033-51, plus particulièrement sur les points suivants :

1. la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer;
2. les secteurs d'intervention potentiels modifiés ou ajoutés (travaux commerciaux).

Note : Par « travaux commerciaux », on entend tous travaux impliquant de la récolte de bois.

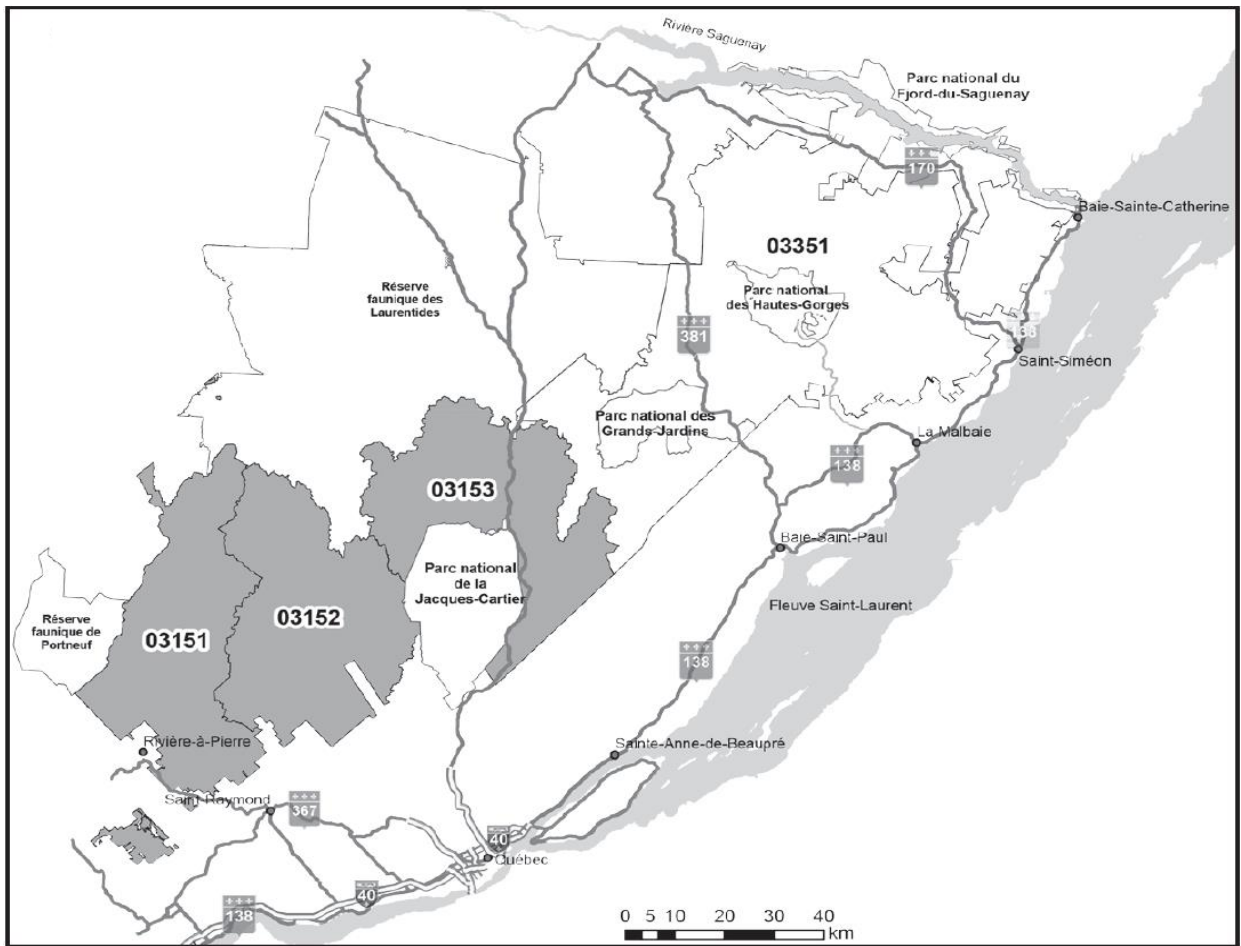
La consultation publique avait comme objectifs de :

- favoriser une meilleure compréhension, de la part de la population, de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification opérationnelle de l'aménagement forestier;
- permettre à la population de faire connaître ses intérêts, ses valeurs, ses préoccupations et ses besoins;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources forestières et du territoire public;
- permettre au ministre de prendre des décisions éclairées en matière d'aménagement durable des forêts.

### 3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

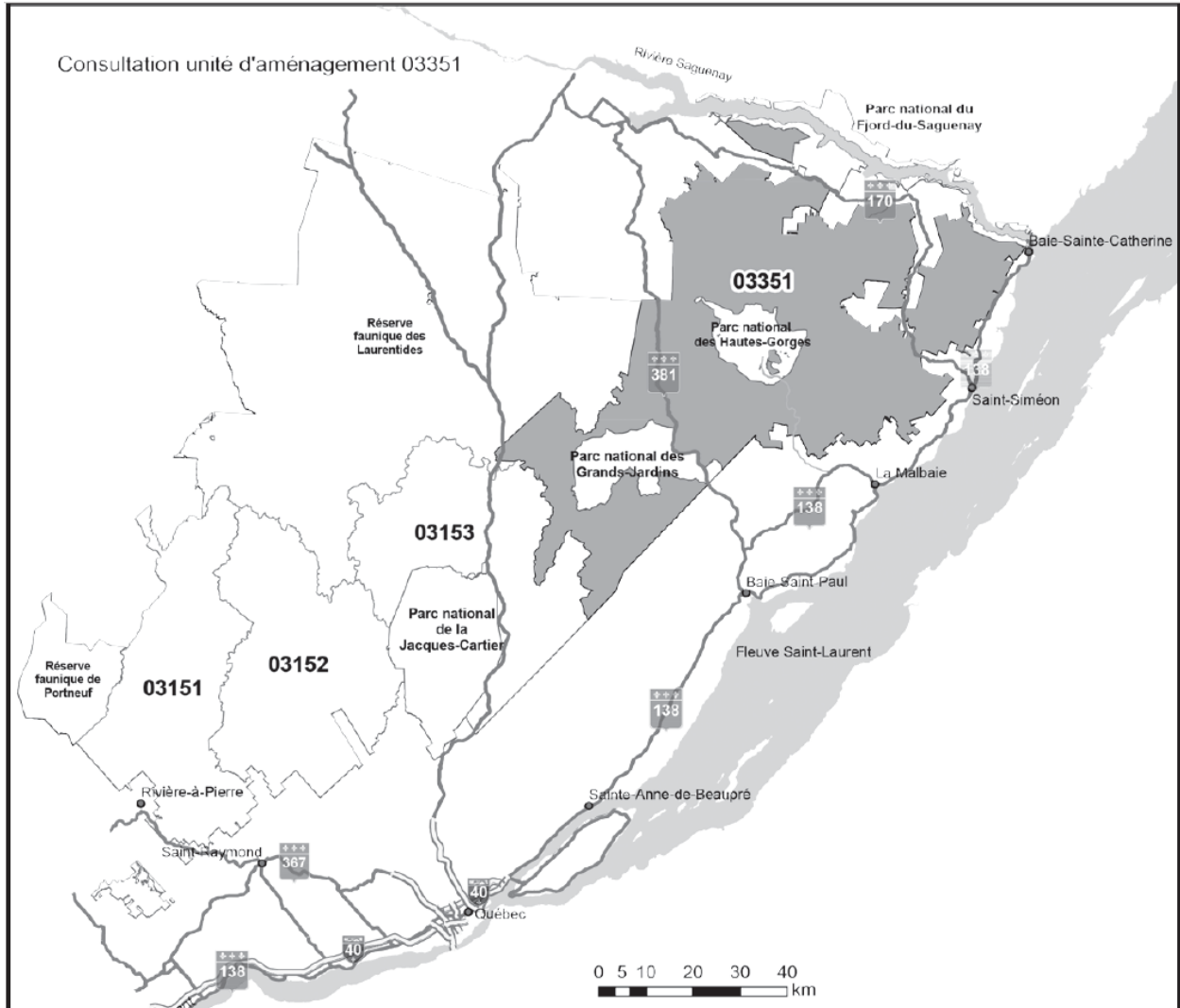
Les cartes 1 et 2 illustrent les territoires soumis à la consultation publique.

Carte 1 – Unités d'aménagement 031-51, 031-52 et 031-53.





Carte 2 – Unités d'aménagement 033-51



## 4. Principaux commentaires reçus

Vous trouverez dans le tableau ici-bas, les commentaires reçus pendant la consultation et les réponses des Unités de gestion de Portneuf-Laurentides et de Charlevoix.

**Tableau 1 : Commentaires reçus du public et réponses fournies par le MFFP**

No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
1	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac Robb (chantier William) - Préoccupation prise d'eau.	Une mesure d'harmonisation visant à contacter le villégiateur avant le début des travaux et à protéger sa prise d'eau a été créée.
2	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac Bleu - Lors d'une rencontre tenue aux bureaux de l'UG31, le 7 mars 2017, l'APMLB fait part de ses préoccupations par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilité des infrastructures existantes vis-à-vis des événements de débits extrêmes;</li> <li>• Impacts visuels des coupes sur le paysage;</li> <li>• Crainte d'impacts des coupes sur zone d'intérêt récréotouristique;</li> <li>• Crainte d'accroissement de la pression de pêche et de chasse due à l'implantation de chemins permanents <b>via</b> la ZEC adjacente etc...</li> </ul>	Un tableau de suivi des actions a été transmis à l'Association, suite à la rencontre du 7 mars 2017, de façon à faire connaître à chacun les étapes à venir dans le cadre de la planification et de l'harmonisation du chantier du lac à l'Ours.  À ce titre, le MFFP s'est engagé à faire un retour auprès de l'APMLB et de la CAPSA pour leur présenter la phase opérationnelle de la planification du chantier et mettre en lumière de quelle façon et dans quelle mesure les préoccupations exprimées auront été tenues en compte, une fois que l'ensemble des étapes de planification auront été réalisées.
3	031-51 / 031-52	OBV-CAPSA	Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2 (APMLB).
4	031-53	Trappeur	Réserve faunique des Laurentides - Préoccupations installations de trappage.	Le MFFP s'est engagé à aviser par lettre les détenteurs de baux de piégeage du moment où se tiendront des opérations de récolte, pour chaque aire de piégeage où de telles opérations seront planifiées

No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
				au cours d'une année donnée.
5	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac Cavelier - Souhaite connaître la programmation des travaux ainsi que les mesures de protection accordées au lac Cavelier de même qu'aux chemins et sentiers existants.	Suite à une demande reçue par l'entremise du Service à la clientèle du MFFP, le responsable de la planification a répondu par courriel au villégiateur. Ainsi, pour répondre à sa demande, une cartographie montrant l'état actuel d'avancement de la planification du chantier (stade de secteur d'intervention potentiel - SIP) lui a été transmise. Le représentant du MFFP a par ailleurs invité le villégiateur à entrer en contact avec un membre de l'équipe de planification pour répondre plus spécifiquement à ses questions et préoccupations.
6	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
7	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
8	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac William - Préoccupation prise d'eau.	Une mesure d'harmonisation a été créée afin de protéger le cours d'eau où est localisée la prise d'eau.
10	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.

No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	
11	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
12	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
13	031-51 / 031-52	FCMQ	Préoccupations par rapport aux chantiers qui pourraient être réalisés en hiver, à proximité des lieux traversés par les sentiers de motoneige. Souhaite connaître les chantiers susceptibles d'être réalisés en hiver. Une rencontre avec un représentant du MFFP est prévue à cet effet.	Le représentant de la FCMQ et le responsable de la planification sont régulièrement en contact via la TGIRT et via un nouveau comité portant sur l'élaboration d'un calendrier d'harmonisation. Dans ce contexte, la FCMQ sera mise au fait, annuellement, de la planification forestière et les mesures d'harmonisation requises seront mises en place.
14	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.

No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
15	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
16	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
17	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
18	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
19	031-51 / 031-52	Villégiateur	Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à :	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par

No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	l'APMLB.
20	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
21	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
22	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
23	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.

No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	
24	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
25	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
26	031-51 / 031-52	Villégiateur	<p>Lac Bleu - La CAPSA nous fait part de ses préoccupations par rapport à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte proportion de coupe de régénération dans bassin versant immédiat du lac Bleu;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur frayères aménagées;</li> <li>• Crainte d'impact des coupes sur habitats du poisson;</li> <li>• Implantations multiples de traverses sur un même cours d'eau.</li> </ul>	Réponse identique à celle fournie au participant n° 2. La diffusion de la réponse est prise en charge par l'APMLB.
27	031-51 / 031-52	ZEC	<p>ZEC Batisca-Neilson - Aucune préoccupation particulière notée.</p> <p>Néanmoins, des chantiers ont été transmis à la ZEC pour harmonisation. Pour chacun des chantiers de récolte transmis, des fiches d'harmonisation seront préparées et signées par les représentants de la ZEC et le représentant du MFFP.</p> <p>(Voir commentaires - hyperlien en référence)</p>	La signature des fiches en question se fera lors de la prochaine rencontre d'harmonisation prévue d'ici février 2018.



No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
28	031-51 / 031-52	SÉPAQ	SÉPAQ - Une rencontre de consultation et d'harmonisation a été tenue spécifiquement avec les représentants de la Sépaq. Pour chacun des secteurs pour lesquels la Sépaq a des préoccupations particulières, une fiche d'harmonisation est préparée et signée par les représentants de la Sépaq et le représentant du MFFP.	La signature des fiches en question se fera lors de la prochaine rencontre d'harmonisation prévue d'ici février 2018.
29	031-51 / 031-52	MRC	MRC-Portneuf – P. Gagnon fait état de secteurs d'intérêt naturel et esthétique constitués par le corridor de certaines rivières, tel que définis au schéma d'aménagement et de développement (SAD), et pouvant être impactés par les coupes de régénération. À ce titre, il recommande de porter une attention particulière et d'évaluer l'impact sur les paysages des travaux de récolte prévus. P. Gagnon fait par ailleurs état de lacs faisant l'objet d'une affectation visant la préservation du potentiel récréatif pour lesquels une bande de protection de 80 m devrait être tenue en compte lors de la planification forestière.	Un courriel spécifiant à la MRC la façon dont leurs préoccupations sont déjà prises en compte a été transmis par le MFFP.  En plus de ce courriel, la préoccupation de la MRC sera consignée à titre « d'élément d'intérêt » dans le système d'établissement de mesures d'harmonisation et, au besoin, de telles mesures seront créées.
30	031-51 / 031-52	MRC	Préoccupation par rapport à la forte proportion de coupes de régénération versus coupes partielles. Inquiétudes par rapport à la protection du caribou de Charlevoix (dimension des coupes, respect des blocs et des corridors de déplacement en lien avec le type de coupe). Préoccupation par rapport au respect de la structure d'âge naturelle.	Un courriel spécifiant à la MRC la façon dont leurs préoccupations seront prises en compte a été transmis par le MFFP. Plus spécifiquement, la prise en compte des préoccupations se fera à l'étape de la planification plus fine (secteur d'intervention plutôt que zones potentielles d'intervention).
43	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales
44	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales sur chemins des secteurs du Lac Long et Baie-des-Rochers
45	033-51	Villégiateur	Informations générales et chemins	Informations générales
46	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales
47	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales
48	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales sur le secteur du Lac Maringouin
49	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales sur le secteur du Lac Gravel



No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
50	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales sur le secteur du Lac Maringouin
51	033-51	Villégiateur	Informations générales	Informations générales sur le secteur du Lac aux Castors
52	033-51	Trappeur	Informations générales. Avertir lorsque le secteur sera sélectionné pour qu'il retire ses pièges.	Secteur non identifié, aucun suivi n'a été donné.
53	033-51	Villégiateur	Autour du lac Charny: Encadrement visuel, protéger les prises d'eau, bandes de protection autour des sites de villégiature.	Cette demande a été intégrée aux mesures d'harmonisation de la prescription 16_071_40 (MH 250)
54	033-51	Villégiateur	Prises d'eau pour 3 chalets.	En date de 2016/02/10 le MFFP lui a envoyé une carte du projet, sans retour de ça part.
55	033-51	Villégiateur	Informations générales et le villégiateur voudrait qu'une attention particulière soit portée dans la coupe le long du chemin d'accès chalets au sud du lac Charny. Pas de coupe totale si possible.	Envoi de la carte de consultation par courriel (2016-02-23) et inscription de la demande dans fiche de consultation La bande visée par la récolte présentée aux consultations a été retirée du secteur et n'a donc pas été traitée.
56	033-51	Autre	Informations générales et demandes; pas de coupe temps chasse et pas de chemin dans leur territoire.	Inscription de la demande dans la fiche de consultation (2016-02-24) Cette demande a été intégrée aux mesures d'harmonisation de la prescription 16_022_28 16_022_29 et 16_022_30 (MH 244)
57	033-51	Villégiateur	Proposition d'un tracé de chemin afin de « sauver » le passage sur plusieurs ponts.	M. Potvin proposait un tracé de chemin. Ceci n'est pas une demande. Ça proposition n'a pas été retenue.
58	033-51	Villégiateur	Date d'opérations	Cette demande a été intégrée aux mesures d'harmonisation de la prescription 16_071_40 (MH 242)
59	033-51	Villégiateur	Empêcher la contamination des prises d'eau pour 4 chalets au bord du lac de l'Écluse où il est projeté de faire le chemin.	Cette demande a été intégrée aux mesures d'harmonisation de la prescription 16_056_15 (MH 238)
60	033-51	Villégiateur	Empêcher la contamination des prises d'eau pour 8 chalets au nord-est du lac Long. Demande à être contacté avant les opérations afin d'aller faire une validation sur le terrain avec les opérateurs.	Cette demande a été intégrée aux mesures d'harmonisation de la prescription 16_056_15 (MH 238)
61	033-51	Villégiateur	Préoccupation pour l'accès à 5 chalets au nord du lac Canard	Cette demande a été transmise au BGA mandataire par transfert de PRAN 2016 format standard de SYGIF en mesure d'harmonisation opérationnelle à

No Participant	UA	Organisme	Résumé des commentaires	Réponses MFFP
				appliquer aux prescriptions 16_315 (MH 239) voir T03_03351_R01760O_E16_M03
62	033-51	Villégiateur	Exclure la bande de territoire publique enclavée entre les terrains privés.	La bande a été retirée de la planification (MH 241)
63	033-51	Trappeur	Conserver les bandes de voyageant afin de favoriser la connectivité entre les habitats pour la martre.	Lac Moisie, 16_023_43. Une bande de 40 m a été maintenue et une partie du bloc a été retirée de la planification afin de maintenir une connectivité.
64	033-51	Trappeur	Être reconnus au même titre que les territoires structurés. Être invités aux rencontres spécifiques annuelles (comme ZECS et pourvoires). Enverra au MFFP une liste des personnes contacts pour les consultations futures.	Les trappeurs ont été intégrés au processus de consultation, TGIRT, rencontre d'harmonisation 2017-2018, information par courriels.
65	033-51	Autre	Dans la ZEC, s'assurer que le bois récolté soit sorti avant la fin de la saison d'opération de la ZEC.	Demande non retenue. M. Dubuc a été informé par téléphone.
66	033-51	Villégiateur	On demande à ce que le scarifiage et la plantation soient terminés avant la période de chasse à l'original.	Demande non retenue. Ça dépend de la sortie des budgets et des appels d'offre pour le scarifiage.
67	033-51	Autre	On demande de connaître la programmation annuelle des BGA. Leurs représentants respectifs pourraient recevoir cette information.	La programmation annuelle est transmise par courriel pour informer les usagers du territoire qui se sont manifestés.

## 5. Conclusion

Cette consultation publique a permis à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels qui lui ont été soumis. Cet exercice permet de bonifier la conception des PAFIO et contribue à harmoniser l'aménagement forestier aux valeurs et aux besoins de la population.

Pour consulter les différents documents de planification forestière pour la région de la Capitale-Nationale, visitez le site Web du MFFP ([mffp.gouv.qc.ca](http://mffp.gouv.qc.ca)).

**Photographies des pages xx :**

Noms

La version intégrale de ce document est accessible sur le site Internet  
[blablabla.gouv.qc.ca](http://blablabla.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN (version imprimée) : xxx-x-xxx-xxxxx-x

ISBN (PDF) : xxx

*Forêts, Faune  
et Parcs*

Québec 

